Source: http://www.liberation.fr/futurs/2018/01/22/en-2016-la-france-n-a-pas-tenu-ses-objectifs-de-reduction-des-gaz-a-effet-de-serre 1624408?xtor=rss-450

Téléchargement 23 01 2018

En 2016, la France n'a pas tenu ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre

Par <u>LIBERATION</u>, avec AFP — (mis à jour le 22 01 2018)

La France n'a pas tenu ses objectifs d'émissions de gaz à effet de serre en 2016, selon le premier bilan provisoire publié lundi par le ministère de la Transition écologique Photo GEOFF CADDICK. AFP

La France n'a pas tenu ses objectifs d'émissions de gaz à effet de serre en 2016, selon un bilan provisoire publié lundi par le ministère de la Transition écologique, des résultats qui «appellent à une réaction», indique le ministère.

• En 2016, la France n'a pas tenu ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre

Malgré ses engagements internationaux, la France est à la peine en matière de diminution des gaz à effet de serre. Selon un bilan provisoire publié lundi par le ministère de la Transition écologique, Paris n'a en effet pas tenu ses objectifs de réduction des émissions de GES, comme on dit dans le jargon, en 2016, des résultats qui *«appellent à une réaction»*, indique le ministère.

Transports et bâtiments, de mauvais élèves

Après avoir atteint «sans marge» son objectif de 2015, la France a émis 463 millions de tonnes de gaz à effet de serre (en équivalent CO2) en 2016, soit 3,6% de plus que ce qui était prévu, le dérapage venant essentiellement <u>des secteurs du transport et du bâtiment - de mauvais élèves qui émettent le plus</u> puisque les émissions proviennent des transports à hauteur de 29%, de l'agriculture (20%) et du bâtiment (19%). Elles ont toutefois baissé de 15,3% par rapport à leur niveau de 1990.

Cet écart s'explique essentiellement par des éléments conjoncturels, comme le faible prix des produits pétroliers *«qui incite à la consommation»*, et l'indisponibilité de certaines centrales nucléaires *«qui a provoqué un recours accru aux centrales»* à charbon et à gaz, selon le document mis en ligne par le ministère. *«Certains indicateurs sectoriels s'écartent dès 2015 de la trajectoire»*, notamment dans le bâtiment et les transports, relève-t-il.

Objectif de -75% d'ici à 2050

Il s'agit du «premier écart à la trajectoire», définie dans la Stratégie nationale bas carbone, qui fixe chaque année un «budget carbone» à respecter afin d'atteindre une baisse de 27% des émissions de gaz à effet de serre en 2028 par rapport à 2013, et -75% d'ici 2050. Ces résultats impliquent que la France «ne peut pas avoir un regard prétentieux» vis-à-vis du reste du monde, a estimé le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot. «Nous avons nous-mêmes nos propres contradictions», a-t-il dit lundi lors de ses vœux à la presse. «Un renforcement des actions apparaît

donc nécessaire pour rester en phase avec nos objectifs», indique le ministère.

Le ministère de la Transition écologique met en avant <u>les mesures de son Plan Climat pour améliorer</u> <u>la performance française</u>. Le gouvernement a décidé d'accélérer la montée en puissance du prix du carbone, de soutenir le remplacement des véhicules très émetteur par des véhicules moins pollueurs <u>ou encore de renforcer la rénovation énergétique des bâtiments</u>. La Stratégie nationale bas carbone doit être révisée cette année, notamment pour y inclure l'objectif ambitieux de neutralité carbone à l'horizon 2050.

LIBERATION avec AFP